



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction départementale
des territoires**

Le Conseil Départemental

Arrêté n° 2021- 8185
**portant approbation du schéma départemental d'accueil et d'habitat
des gens du voyage 2020-2026**

La Préfète de la Meuse,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le Président du Conseil Départemental

VU la loi n°2000-614 du 5 juillet 2020 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Madame Pascale TRIMBACH, Préfète de la Meuse

VU l'arrêté n°5754-2017 du 26 avril 2017 engageant la révision du schéma d'accueil des gens du voyage du département de la Meuse ;

VU l'arrêté préfectoral n°7784-2020-DDT-SUH portant sur la composition de la commission départementale consultative des gens du voyage ;

VU la délibération de la commission permanente du Conseil Départemental du 21 janvier 2021.

Considérant l'avis favorable de la commission départementale consultative des gens du voyage en date du 12 octobre 2020 ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Territoires,

ARRÊTENT

Article 1er : Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2020-2026, annexé au présent arrêté, est approuvé.

Article 2 : Le schéma départemental sera révisé au plus tard six ans après sa publication.

Article 3 : Le secrétaire général de la Préfecture et le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

.....

Fait à Bar-le-Duc, le

13 AVR. 2021

La Préfète



Pascale TRIMBACH

Le Président du Conseil départemental



Claude LEONARD

DEPARTEMENT DE LA MEUSE